ainsi que son mari; elle a une sœur qui a mis au monde dix-sept enfants dont aucun n'est sourd-muet. (*Famille Luco.*)

Mais l'observation la plus importante que l'on trouve, dans le mémoire de Lebouvyer, est celle relative à la jeune Maurice David (1), fille d'un fabricant de cotonnades, au faubourg Saint-Donatien de Nantes. Cette jeune personne avait quinze ans quand Lebouvyer la vit pour la première fois, le 22 frimaire de l'an VII. Ses parents lui apprirent qu'elle était sourde-muette de naissance. Je laisserai parler l'auteur, dans la crainte d'altérer son récit :

155e Observation. — « Les parties extérieures de l'oreille, la langue et le palais ne présentaient rien d'extraordinaire; la jeune Maurice n'entendait point le mouvement de la montre placée entre ses dents, ni le bruit du cornet acoustique introduit dans sa bouche; elle entendait un peu le cornet par l'oreille gauche, la droite étant tout à fait paralysée.

Le bruit des tambours, des voitures se faisait sentir, comme chez les autres sourds-muets, au centre nerveux du diaphragme. Je lui prescrivis, comme aux enfants Luco, la vapeur de l'eau chaude sur les oreilles trois fois par jour; on fit des injections avec l'eau commune légèrement animée avec le carbonate de potasse, et au lieu de musc on mit du camphre dans les oreilles; le onzième jour, il est sorti de l'oreille gauche une humeur roussâtre; l'oreille est très-sensible; l'hélix est rouge; une glande de la grosseur d'un petit pois s'est montrée derrière l'oreille; il y en a une autre semblable, à deux travers de doigt plus bas que la première; l'intervalle qui les sépare est douloureux, ainsi que les environs. Il sort à présent du conduit auditif gauche une humeur blanche sans odeur. La malade a craché une humeur purulente et fétide qui vient de la trompe d'Eustache; il en sort une très-abondante par le nez. La lèvre supérieure est enflée; il n'y a aucun changement dans l'oreille droite, où l'injection ne pénètre que difficilement. Après quinze jours de ce traitement les injections alcalines n'opérant plus rien, une nouvelle injection fut préparée avec l'essence de térébenthine phosphorée et quelques gouttes d'ammoniaque, mais la malade en ressentit une si cuisante douleur que l'on suspendit son emploi. »

C'est alors que Lebouvyer institua son traitement par l'électricité, et depuis le 4 germinal jusqu'au 30 prairial, 157 séances par l'électricité ont eu lieu — sans succès aucun — car le 15 nivôse, c'est-à-dire six mois environ après le traitement, Lebouvyer (2) *la trouva presque aussi sourde* que le premier jour du traitement.

(1) Loc. cit., p. 151 et suiv.
(2) Loc. cit., p. 210.

Cette observation, que je n'ai pu abréger, tant elle renferme d'enseignements, a servi de thème à tous les empiriques (et ils sont en grand nombre) qui ont écrit sur les vertus curatives de l'électricité appliquée aux sourds et principalement aux sourds-muets. Je ne citerai donc point d'autres observations du même genre; elles sont tout aussi démonstratives et viennent confirmer la triste conviction qu'une pratique déjà longue m'a donnée relativement au traitement des sourds par l'électricité.

Le fait suivant du docteur Varroine a le mérite de venir à l'appui de celle rapportée par Amatus Lusitanus :

156e Observation. — Le docteur Varroine (1), étant à Malaga en l'an IX de la République, fut consulté pour une jeune personne, âgée de vingt ans, sourde-muette; les organes affectés ayant été visités avec soin, la langue parut à ce médecin un peu plus épaisse qu'elle ne l'est ordinairement. La mère de cette demoiselle étant grosse était parvenue à son huitième mois, sans accidents; mais ayant vu, à cette époque, son mari poignardé par un domestique en sa présence, elle éprouva un tremblement général, de longs évanouissements, et cessa de sentir remuer son enfant; il survint une perte qui dura quatre heures, et cinq jours après cette dame mit au monde une fille saine et vigoureuse, mais qui, à l'époque où les enfants commencent à parler, fut reconnue sourde-muette. Les médecins les plus éclairés de l'Espagne ayant été consultés sans fruit, cette enfant, dès l'âge de sept ans, fut abandonnée à la nature comme atteinte d'une infirmité incurable.

M. Varroine regarda la surdité comme une paralysie de l'oreille et de la langue, et proposa, en conséquence, d'appliquer deux moxas, l'un à la nuque et l'autre sous le menton; son avis fut goûté et il l'exécuta lui-même. Ces deux moxas, qui étaient du diamètre d'une pièce de 5 francs, produisirent une vive inflammation vers le septième jour. Un gonflement extraordinaire se développa à la partie antérieure du col et s'étendit jusqu'aux seins, accompagné d'une fièvre violente, pendant vingt-quatre heures, et qui se termina par une abondante transpiration.

Les escarres se détachèrent du douzième au quatorzième jour, et leur chute fut suivie d'une suppuration considérable.

On y joignit des fumigations dans le conduit auditif; la membrane qui le tapisse s'excoria et fournit, vers le vingt-deuxième jour, une humeur épaisse, jaunâtre, abondante, qui coula pendant dix jours. Après ces crises dépuratoires, cette demoiselle eut un appétit vorace, plus de

(1) *Mémoire sur les bons effets du moxa dans les cas désespérés.*

gaieté, d'intelligence; mais ce ne fut que deux mois après que l'ouïe commença à s'améliorer; elle entendit d'abord le bruit des cloches, et la surdité se dissipa peu à peu. Le mutisme cessa en même temps.

Dans les réflexions qu'Itard a jointes à cette observation, nous trouvons qu'il a lui-même employé le moxa neuf ou dix fois; qu'il l'a conseillé nombre de fois; et cependant l'observation précédente est la seule, à sa connaissance, où l'application du moxa ait été suivie de succès.

Viennent ensuite, dans l'ordre chronologique, les essais d'un nommé Félix Merle, de Bordeaux, se disant médecin naturaliste, et qui entreprit la guérison des vingt-sept élèves admis dans l'institution des Sourds-muets de cette ville (1786).

Ce traitement consistait à introduire, matin et soir, dans chaque oreille, une goutte d'une eau de sa composition, et à l'y maintenir avec un morceau de coton (1); mais ce traitement, continué pendant un mois, ne produisit aucun effet chez ces enfants, à l'exception de deux dont voici l'histoire :

157e Observation. — Un jeune garçon, âgé de huit à neuf ans, ayant entendu dans son très-bas âge, et étant devenu sourd accidentellement, quoiqu'il entendît encore un peu d'une oreille, commença, vers le vingt-troisième ou vingt-quatrième jour du traitement, à éprouver une douleur très-vive dans les deux oreilles. Cette douleur augmenta progressivement, au point qu'elle rendait insupportable l'introduction de la liqueur dans le conduit auditif; deux ou trois jours après l'invasion de la douleur, il se manifesta tout à coup, au milieu de la nuit, un écoulement purulent par les deux oreilles; aussitôt l'enfant commença à entendre plus distinctement de manière que l'oreille qui était affectée d'une surdité complète se trouva dans l'état de celle qui précédemment conservait encore quelque peu de sensibilité, et que celle-ci s'améliora encore davantage. L'audition ne fut jamais parfaite, mais suffisante pour que l'enfant apprît à parler et fît usage par la suite de

(1) Voici la formule de cette eau :

Prenez :	Cabaret	8 grammes.
	Roses de Provins, une pincée.	
	Raifort	4 —
	Perce-pierre, une pincée.	
Faites bouillir dans :		
	Vin blanc	250 —
Réduisez à moitié et ajoutez :		
	Sel marin	8 —

la parole qu'il a conservée depuis. Remarquons cependant qu'il n'a jamais entendu, ni parlé aussi bien que les autres hommes. L'écoulement de l'oreille ne fut pas très-abondant, ne dura que quelques jours et cessa promptement.

L'observation suivante est exactement semblable à celle que je viens de transcrire. Je la passerai donc sous silence. Seulement, je dois ajouter que la liqueur de F. Merle n'a réussi que dans les deux cas précédents; elle a constamment échoué entre les mains d'Itard.

Dans deux autres observations, l'application du cautère actuel (1) sur les apophyses mastoïdes obtint une certaine amélioration, et dans treize autres cas l'insuccès fut complet; mais la plus remarquable des observations que l'on trouve, dans cet auteur, est la suivante :

158e Observation. — Un élève de notre institution, nommé Christian Dietz, âgé de quinze ans, complétement sourd de naissance, entra, le 2 juin 1811, à l'infirmerie, pour une fièvre toute nerveuse, qui n'avait d'autre effet sur lui que de l'amaigrir, et ne lui ôtait encore ni le sommeil, ni l'appétit, ni les forces. Des soins prolongés et diversifiés par la durée et l'opiniâtreté de la maladie, m'attirèrent à un tel point la confiance de mon malade, qu'il me fut facile de faire sur lui le premier essai de l'opération dont j'avais formé le projet depuis longtemps. Ma proposition fut acceptée, je ne dis pas avec soumission, mais avec tout le plaisir que donne l'espoir d'un bien très-prochain. Ce fut le 2 juillet que je pratiquai la perforation de la membrane tympanique de l'une et de l'autre oreille. Je me servis d'un stylet d'écaille, que j'enfonçai à quelque distance du point opaque formé par l'adossement du manche du marteau sur cette cloison transparente. Un mouvement brusque, qui lui fit retirer la tête du côté opposé, fut le seul signe de douleur que donna le malade au moment de la piqûre. De crainte de provoquer l'inflammation de l'oreille interne en ajoutant à la douleur de l'opération le stimulus produit par l'injection, je laissai passer trois jours avant d'employer ce second moyen, et je me bornai, pendant ce temps, à observer les phénomènes, jusqu'alors peu connus, de l'inflammation de la membrane du tympan.

L'injection tentée le quatrième jour, et avec de l'eau tiède seulement, produisit une douleur vive, mais passagère, dans l'oreille, dans les sinus frontaux, et même dans la tête. Cependant le liquide revint tout entier par le conduit auditif; même effet les trois jours suivants,

(1) Itard, t. II, p. 344 et 345.

si ce n'est que la douleur fut moins vive. Enfin la cinquième épreuve réussit sur l'oreille droite; une partie de l'eau injectée s'échappa par la trompe d'Eustache et s'écoula dans la bouche. Le lendemain, l'oreille gauche, que l'eau tiède n'avait pu encore traverser, donna à son tour passage à une grande partie de ce liquide. Les injections furent continuées tous les matins au nombre de cinq ou six par oreille; alors il survint des maux de tête, des vertiges, des étourdissements, dont je fus d'abord affligé; mais que je reconnus ensuite pour être les heureux indices de la sensibilité de l'organe auditif: ce qui me parut d'autant plus évident, que le jour où ces accidents s'étaient montrés avec le plus d'intensité était précisément un jour de fête, pour laquelle on avait mis en mouvement toutes les cloches de l'église voisine : aussi fut-ce pour ces sortes de sons que notre sourd donna les premiers signes d'une audition distincte. Bientôt on s'aperçut que non-seulement il entendait les choses du dehors, mais encore les sonnettes des appartements qui se trouvent sur le palier de l'infirmerie, dont le mien est voisin, et qu'il mettait une sorte d'empressement vaniteux à prévenir l'infirmier qu'on sonnait chez moi, quand mon domestique était absent. Enfin, ce fut dans la première semaine du mois d'août qu'il commença à entendre la parole. Placé derrière lui, je m'entretenais de son état avec M. Dickinson, jeune chirurgien anglais, qui suivait alors mes expériences sur l'audition, et nous remarquâmes qu'aussitôt que nous élevions la voix ou que nous reprenions la parole après un moment de silence, il tournait avec vivacité la tête de notre côté.

Dès ce moment, je redoublai de soins et d'attention à observer les phénomènes attachés à l'acquisition d'un nouveau sens. Tout le temps que des occupations indispensables pouvaient me laisser, je le passais auprès du jeune Dietz, appliqué à noter les progrès de l'ouïe et de la parole; car, en cessant d'être sourd, cet enfant avait également cessé d'être muet. Néanmoins les organes de la parole ne suivirent pas, dans le développement de leurs facultés, une progression aussi rapide que celui de l'audition; la langue, mal assurée, articulait avec peine les mots qui frappaient nettement l'oreille, de sorte qu'on pouvait observer ici les imperfections et les tâtonnements qui accompagnent les premiers essais de la parole chez un très-jeune enfant. A l'instar de celui-ci, notre muet parlant, au lieu de dire un chapeau, une clef, une fleur, prononçait *tapeau*, *ke*, *feu*, quoique le sens de l'ouïe distinguât parfaitement les composés produits par les syllabes *cha*, *clef*, *fleur*, etc. Je ne m'attachai pas, néanmoins, à redresser ces articulations défectueuses de la parole, dans l'espoir qu'elles se rectifieraient par le secours de l'oreille, ou, pour mieux dire, dans la triste conviction que la maladie qui minait ce pauvre jeune homme, ne lui laisserait pas longtemps la jouissance du bien que je venais de lui rendre. Pendant quelques jours, la joie qu'il avait ressentie de l'acquisition d'un nouveau sens m'avait presque fait croire à une heureuse révolution, à la suppression de la fièvre hectique par un violent excitement des facultés morales; mais cet effet salutaire fut de courte durée, et tous les symptômes fâcheux ne tardèrent pas à se reproduire, à l'exception cependant de la profonde tristesse, qui forme assez ordinairement un des caractères principaux de cette maladie, et qui, depuis le recouvrement du sens auditif, avait fait place, du moins en ma présence, à l'expression radieuse d'un vif sentiment de bonheur. Aussi était-ce un objet d'observation vivement intéressant que de voir, au milieu des exercices journaliers auxquels je soumettais le sens de l'audition, la figure presque mourante de ce jeune homme, et ses yeux, d'un bleu presque décoloré, s'animer rapidement de tout le feu de la vie et de la santé. Cette exaltation se fit remarquer surtout le jour où je lui fis entendre pour la première fois un instrument de musique; c'était une vielle organisée que je fis placer, à son insu, hors de l'infirmerie et sur laquelle on commença par jouer un air des plus lents et des plus simples; d'abord sa figure pâlit, un léger mouvement convulsif agita ses lèvres, et je craignis une syncope; mais ce ne fut qu'instantané, bientôt une vive rougeur colora ses joues, ses yeux s'animèrent d'un éclat extraordinaire, et son pouls, que j'avais tenu sous mes doigts dès le début de cette expérience, s'éleva à un très-haut degré de force et de fréquence. Un peu revenu de cette émotion, il se mit à rire aux éclats, portant à plusieurs reprises, pour exprimer sa joie, le plat de sa main sur la région du cœur.

Mais tandis que la vie se conservait pleine et active dans l'organe auditif, tous les autres languissaient ou souffraient; l'appétit était perdu, le sommeil troublé par des sueurs abondantes, la respiration courte, entrecoupée par une toux sèche; la locomotion fatigante et presque au-dessus des forces du malade.

Un dernier moyen s'offrait encore à moi avec quelques lueurs d'espérance, je le tentai et j'envoyai Dietz dans sa famille, respirer l'air natal. Il était des environs de Genève; il y arriva peu fatigué de son voyage, et y devint aussitôt l'objet d'un intérêt général et de soins empressés, qui lui furent généralement prodigués par les médecins les plus éclairés de ce pays : malheureusement, ils n'eurent pas plus de succès que les miens; trois mois après son arrivée, Dietz succomba à sa maladie, ayant jusqu'à son dernier jour conservé l'usage de l'ouïe et de la parole.

La perforation de la membrane du tympan, pratiquée sur treize autres sourds-muets, par Itard, n'a produit aucune amélioration, à l'exception d'un enfant qui n'était pas complétement

sourd et qui dut à ce moyen l'avantage momentané de mieux entendre pendant quelques jours.

En Angleterre, Curtis (1) a prétendu avoir guéri trois sourds-muets : et l'une de ces guérisons n'aurait été complète qu'après sept années. Malheureusement ce chirurgien distingué ne nous a laissé aucun document sur la méthode dont il se servait : à en juger par ses propres paroles, les guérisons dont je viens de parler étaient au moins douteuses : ainsi, dans un de ses comptes-rendus, nous lisons : « Qu'un enfant sourd-muet âgé de deux ans et demi, et guéri par ses soins, pouvait entendre facilement les sons à travers un cornet acoustique, etc. : » n'est-ce point là une mystification ?

Nous arrivons aux travaux du docteur Deleau (2).

Suivant la voie ouverte par Itard, ce médecin rapporte 18 observations de perforation du tympan ; mais sans résultat aucun.

Car que peut-on penser des phrases suivantes qu'on retrouve à propos de chaque opéré : « Il a éprouvé du soulagement et « j'ai l'espoir qu'il entendra? »

Cet espoir est toujours déçu.

Cependant la pratique de ce médecin a eu un tel retentissement, grâce à la publicité donnée par lui-même, dans les grands journaux de l'époque, qu'il me semble indispensable de consacrer quelques lignes à l'examen de ces faits.

Guérir les sourds-muets quels qu'ils soient, qu'ils aient entendu dans leur première enfance, ou que leur infirmité fût réellement congéniale, cela ne fait rien à l'affaire.

Employant un procédé déjà vanté par Herpold, de Copenhague, et mis en oubli, à cause de ses insuccès, M. Deleau imagina que pour rendre l'ouïe et la parole aux sourds-muets, il ne fallait que leur souffler un peu d'air dans l'oreille moyenne. Kramer a soumis à une critique si juste quelques-uns des faits sur lesquels s'appuie la doctrine de M. Deleau, que je ne puis, en vérité, mieux faire que de citer ce passage :

1° Honoré Trézel, dont la prétendue guérison a rempli les pages de tous les grands journaux pendant plusieurs années.

(1) *Clinical report of the royal dispensary for the diseases of the ear*; 1830, p. 36 à 38.

(2) *Mémoire sur la perforation du tympan.*

« Ce jeune sourd-muet (1) entendit de l'oreille gauche dès « l'instant que Deleau eut introduit une sonde élastique dans la « *cavité du tympan (sic)*, » et le lecteur a pu se convaincre, page 116, que cette prétention était insoutenable.

Or, Trézel que tout le monde peut voir, chez M. Deleau, n'a jamais entendu et *n'entend pas encore*, bien que depuis 1825 il soit constamment resté sous la main de son sauveur.

Comme tous les sourds-muets intelligents, il lit assez bien sur les lèvres, et articule brièvement quelques mots, comme celui-ci : *Bon-jour*.

Et si on lui demande lentement et en accentuant le mouvement des lèvres : Comment vous portez-vous ? Il répond : *Bien*.

Comme on le voit, ce Trézel, que le monde entier a cru guéri, est encore malheureusement sourd-muet, et rien autre chose.

On se rappelle que le docteur Bonnafont a fait la même révélation au sujet de Lecomte, cet autre *sourd-muet*, guéri également de son infirmité, à l'aide de quelques douches d'air dans l'oreille moyenne (2).

L'Académie des sciences avait été admise à constater sa guérison, et de pompeux bulletins avaient répandu ce prétendu succès (3) : or, d'après les renseignements donnés par M. Bonnafont et qu'on peut lire au *Bulletin de l'Académie*, déjà cité, il est notoire que *Lecomte* n'est malheureusement pas plus guéri que Trézel, que Dussaux et Martin.

Du reste, qu'on lise le beau discours prononcé par M. Bousquet, à l'Académie de médecine, lors de la discussion sur les sourds-muets en 1853 (4), et l'on sera convaincu que, des succès annoncés par le docteur Deleau, il n'en est pas un seul qui ait soutenu l'épreuve du temps.

Si l'on en croit Kramer, le problème de la curabilité de la surdi-mutité n'est pas encore résolu.

« On s'exposerait, dit judicieusement cet auteur, si l'on voulait apprécier l'ouïe des sourds-muets au moyen d'une montre,

(1) *L'ouïe et la parole rendues à Honoré Trézel*; 1825.

(2) *Bullet. acad. méd.*; 26 avril 1853, t. XVIII, p. 690.

(3) 3 e rapport à l'Institut ; 1826.

(4) *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. XVIII, p.685.

ou de tout autre instrument (1). Ces *infortunés peuvent apprendre à lire*, à parler, sans entendre un son quelconque. »

Ces paroles, d'un auteur grave et consciencieux, et qui se trouvent appuyées sur l'autorité de Wilde, de Dublin (2), est en quelque sorte la condamnation anticipée des singulières propositions qui furent soumises en 1853 au jugement de l'Académie de médecine. Pour mettre le lecteur en état de juger par lui-même, nous allons d'abord placer sous ses yeux les questions de M. le Ministre et les réponses de l'Académie :

QUESTIONS.	RÉPONSES DE L'ACADÉMIE.
I. Après avoir constaté l'état des élèves de l'institution nationale des Sourds-muets traités par le docteur Blanchet, examiner si, parmi les élèves qui entrent chaque année dans l'établissement, il ne s'en trouve pas un certain nombre, ainsi que le signale ce chirurgien, qui, par suite du traitement qu'il a imaginé, seraient susceptibles de guérison ou d'amélioration, et pourraient arriver à saisir la parole directement par l'oreille, ou par l'intermédiaire d'instruments acoustiques, ou par d'autres moyens.	I. Parmi les élèves entrant chaque année à l'établissement, il s'en trouve généralement un certain nombre qui paraissent susceptibles d'amélioration, et qu'il importe de soumettre à un traitement spécial; mais l'expérience n'a pas encore appris s'ils sont susceptibles de guérison complète.
II. Si d'autres élèves n'ont pas conservé l'usage de la parole, et ne seraient pas susceptibles d'acquérir la faculté de lire sur les lèvres, quoiqu'ils soient atteints d'une surdité incurable.	II. La possibilité de lire sur les lèvres est une faculté commune à tous les sourds-muets, et sert de fondement à l'instruction de ces infortunés dans les écoles allemandes, et à Paris dans divers établissements.
III. Examiner si les élèves de cette dernière catégorie ne pourraient pas recevoir quelque *notion du son* par les nerfs de la sensibilité générale, comme l'indique M. Blanchet (1).	III. Les mouvements vibratoires des corps qui constituent la condition physique de la notion du son chez les sujets possédant le sens de l'ouïe, ne peuvent jamais donner une telle notion aux sujets privés de ce sens. Mais, ainsi qu'il est généralement connu en physiologie et en pathologie, ces mouvements vibratoires produisent sur les organes de la sensibilité tactile une impression et une notion spéciales que les sourds-muets peuvent mettre à profit dans un certain nombre de circonstances. Ce moyen d'instruction a été proposé et se pratiquait antérieurement aux recherches du docteur Blanchet sur ce sujet.
IV. La commission voudra bien faire connaître également si, il y aurait avantage à ce que, suivant le vœu exprimé par ce chirurgien, les élèves composant les deux catégories ci-dessus désignées, les uns pour retirer plus de bénéfice du traitement, les autres pour développer leur faculté d'articuler et de lire sur les lèvres, fussent appelés à recevoir une éducation spéciale donnée exclusivement par des professeurs parlants, qui les exerceraient plusieurs heures par jour à l'usage de la parole.	IV. Les élèves de la première catégorie, c'est-à-dire ceux qui peuvent encore entendre, doivent être séparés des autres sourds-muets, et il y aurait un inconvénient réel à les réunir dans des classes communes. Il en est surtout ainsi de ceux qui, ayant entendu et parlé dans leur enfance, auraient ensuite été frappés de surdi-mutité. Quant à ceux qui n'entendent en aucune façon et ne peuvent que lire la parole sur les lèvres, l'expérience n'a pas encore décidé suffisamment entre la méthode française ou l'éducation par la mimique et la méthode allemande ou l'éducation par la parole.
V. Enfin, elle exprimera un avis sur l'opinion de M. Blanchet, qui assure que les élèves soumis à ce mode particulier d'instruction et à un traitement approprié pour-	V. Quant au succès à espérer du traitement de l'instruction au moyen du développement gradué et successif de l'ouïe et de la parole, des exercices d'acoustique et

(1) Kramer, p. 462.
(2) Loc. cit., p. 42.

(1) C'est là une erreur que M. le professeur Bérard a réfutée (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. XVIII, p. 922).